

## SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2014

### PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

Le neuf avril deux mil quatorze à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 3 avril 2014 adressée par M. Jean-Pierre HEBRARD, Maire.

**Présents** : Mmes et MM. ARNAUD David, BARGHOUT Christine, BASSE Corinne, BRESSON Séverine, CHABRIER Michel, DAUZAT Christian, DE SOUSA Sandra, FOURNIER Michel, GARCIA Amélia, GOUTTESOULARD Stéphane, HEBRARD Jean-Pierre, JENTHON Thierry, LAURENDEAU Patrick, PARET Christine, PASCANET Serge, QUANTIN Hugues, ROUGIER Mireille, SALA Géraldine, SOUBEYROUX Valérie.

**Secrétaire de séance** : Mme SOUBEYROUX Valérie

**Secrétaire administrative** : Mme BRIFFOND Catherine

### ORDRE DU JOUR :

- Création des commissions
- Désignation des délégués
- Indemnités Maire et Adjoints
- Travaux Ecole : avenants
- EPF/Smaf : autorisation signature représentant (parcelles AC131 et 267)
- Questions diverses

Monsieur FOURNIER demande à Monsieur le Maire s'il peut prendre la parole :

« Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux,

A l'issue du vote du 23 mars dernier, les Saint-Beauzirois ont élu une nouvelle majorité municipale qui aura la charge de gérer notre commune pendant ces prochaines années.

La campagne électorale a été l'occasion pour la liste que je conduisais de nous en tenir uniquement à la gestion locale et d'avoir une communication digne et honnête. Nous n'avons malheureusement pas constaté la même conception de la part de la liste concurrente.

Mais nous en prenons acte et pour ce qui est de notre participation à la vie municipale, nous serons très attentifs à cette nouvelle gestion qui a l'ambition, je vous cite, Monsieur le Maire, de « s'inscrire dans une totale transparence, une gestion rigoureuse, une action en toute concertation et des décisions prises avec le même souci de justice pour tous »

Au nom des 3 élus qui sont à mes côtés, je tiens en effet à préciser, à l'occasion de cette première séance de travail de notre Conseil, que pour ce qui nous concerne, nous nous situerons dans une opposition constructive et loyale. La démarche commune qui nous a rassemblés et qui s'inscrit autour de valeurs humanistes, de tolérance et de solidarité continuera à être notre ligne de conduite pour la poursuite de notre action municipale, au service des habitants de Saint-Beauzire.

Le rôle d'un élu n'a que de sens que s'il donne aux autres. Dans une équipe municipale, il n'y a pas de place pour l'égoïsme et pour l'intérêt personnel.

Nous prendrons, si le vote nous le permet, notre place dans les commissions dans lesquelles nous avons déposé nos candidatures.

De nombreux projets ont été menés à terme ces dernières années. D'autres sont engagés, sur lequel Monsieur le maire a été parfaitement informé de l'avancement des dossiers par le maire sortant.

Je vous rappelle que les travaux route de Riom sont prévus à partir de mai, la pose des enrobés fin août ; concernant les logements sociaux de l'ancien presbytère, site Miramand et rue du pont neuf, l'OPHIS en partenariat avec la collectivité a engagé un architecte. Les travaux sur Epinet sont à terminés. Il reste également à finir les travaux de la rénovation de l'école, la poursuite de la mise en sécurité du bourg, l'amélioration de la desserte des transports, la poursuite de l'aménagement de la plaine de sport.

Nous avons aussi prévu l'assainissement à Puy-Chany et Targnat, la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments de la mairie, avec le transfert de l'espace culturel et du RAM dans les bâtiments rénovés rue du Couvent.

Sur le plan de l'intercommunalité le programme de logements sociaux, le quartier du Chabry ZPH, l'extension de la zone artisanale, l'aire de covoiturage, le développement du Biopôle, le suivi du plan d'action de l'assainissement mis en place après la nouvelle DSP méritent qu'un élu de la commune anime ces différents secteurs dans l'exécutif communautaire. Je connais ces dossiers pour certains que j'ai moi-même engagés et je suis disponible pour les traiter dans l'intérêt de la collectivité comme j'ai traité nombre de dossiers depuis 13 ans que je suis élu à la fois sur la commune et sur la communauté de communes.

Nous serons très attentifs aux engagements que vous avez pris pour la concrétisation d'un certain nombre de ces dossiers. Quant à ceux que vous voulez abandonner, nous jugerons au moment voulu, en ayant toujours comme unique préoccupation l'intérêt et les besoins des habitants de notre commune. Je vous remercie de votre attention."

### **CREATION DES COMMISSIONS**

La couverture de l'ensemble des secteurs de la vie locale rend nécessaire la mise en place de commissions.

**1ère commission** : M. Christian DAUZAT aura pour mission d'animer cette commission :

- Administration générale,
- Budget,
- Affaires sociales et communication

**Président** : HEBRARD Jean-Pierre

**Vice-Président** : DAUZAT Christian

**Membres** : ARNAUD David  
DE SOUSA Sandra  
GOUTTESOULARD Stéphane  
LAURENDEAU Patrick  
PARET Christine  
PASCANET Serge  
QUANTIN Hugues  
SALA Géraldine  
SOUBEYROUX Valérie

**2ème commission** : Madame Valérie SOUBEYROUX aura pour mission d'animer cette commission :

- Education
- Jeunesse et affaires scolaires

Président : HEBRARD Jean-Pierre

Vice-Président : SOUBEYROUX Valérie

Membres : ARNAUD David  
BASSE Corinne  
BRESSON Séverine  
DAUZAT Christian  
FOURNIER Michel  
GARCIA Amélia

**3ème commission** : M. Patrick LAURENDEAU aura pour mission d'animer cette commission :

- Urbanisme,
- Equipements,
- Voirie urbaine,
- Sécurité routière

Président : HEBRARD Jean-Pierre

Vice-Président : LAURENDEAU Patrick

Membres : CHABRIER Michel  
FOURNIER Michel  
JEANTHON Thierry  
PASCANET Serge  
ROUGIER Mireille  
SALA Géraldine

**4ème commission** : Madame Christine PARET aura pour mission d'animer cette commission :

- Vie culturelle, associative et sportive

Président : HEBRARD Jean-Pierre

Vice-Président : PARET Christine

Membres : BARGHOUT Christine  
BASSE Corinne  
BRESSON Séverine  
DE SOUSA Sandra  
GARCIA Amélia  
GOUTTESOULARD Stéphane  
JEANTHON Thierry

**5ème commission** : M. Hugues QUANTIN aura pour mission d'animer cette commission :

- Agriculture,
- Voirie rurale,
- Commerce et artisanat

**Président** : HEBRARD Jean-Pierre

**Vice-Président** : QUANTIN Hugues

**Membres** : BARGHOUT Christine

CHABRIER Michel

DE SOUSA Sandra

FOURNIER Michel

ROUGIER Mireille

**VOTE** : **Pour** à l'unanimité des présents.

### **DESIGNATION DES DELEGUES**

L'ordre du jour appelle l'élection de délégués :

## **ELECTION DES DELEGUES CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2014**

### **SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMONE (S B A)**

<b>Membre titulaire</b>	<b>Membre suppléant</b>
M. LAURENDEAU Patrick	M. JENTHON Thierry

### **SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMONE (S B A)      REFERENT**

<b>CONSEILLER</b>	<b>AGENT</b>
Mme ROUGIER Mireille	M. EYMARD Christophe

### **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU**

### **POTABLE DE LA PLAINE DE RIOM (S I A E P)**

<b>Membre titulaire</b>	<b>Membre suppléant</b>
M. ARNAUD David	Mme ROUGIER Mireille
M. QUANTIN Hugues	

### **SYNDICAT DE LA RIVE DROITE DE LA MORGE**

Membre titulaire	Membre suppléant
M. QUANTIN Hugues	M. CHABRIER Michel

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ (S I E G)

Membre titulaire	Membre suppléant
M. LAURENDEAU Patrick	M. CHABRIER Michel
M. JENTHON Thierry	M. GOUTTESOULARD Stéphane

### EPF / SMAF

Membre titulaire	Membre suppléant
M. DAUZAT Christian	M. GOUTTESOULARD Stéphane

### S M T C

Membre titulaire	Membre suppléant
M. FOURNIER Michel	Mme BARGHOUT Christine

### **Centre Communal d'Action sociale (CCAS): Disposition du Conseil d'administration nombre de membres**

L'article 7 du décret n° 95562 du 6 mai 1995 appelle l'assemblée à fixer le nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale pour la durée du mandat du conseil municipal.

Proposition :

10 membres dont 5 élus par l'assemblée municipale et 5 membres nommés par Monsieur le Maire (article 11 du décret).

Monsieur le Maire est Président de droit.

**VOTE : Pour** à l'unanimité des présents.

« Michel Fournier demande que les personnes bénévoles qui siègent au sein du CCAS soient contactées par monsieur le Maire ou par délégation à un élu, pour leur demander si elles souhaitent continuer leur mission au sein de cet organisme.

Michel Fournier précise qu'il n'est pas respectable que des femmes et des hommes qui se sont investis, pendant de nombreuses années, dans une action très noble d'aide aux plus démunis soient dépossédés de leur mission sans qu'ils ne soient avertis de leur remplacement. Madame Josiane Lauvergnat, qui était candidate sur la liste que Michel Fournier conduisait aux élections municipales, a été sollicitée pour faire partie du CCAS. Bien que toujours intéressé, sa réponse est conditionnée par le fait qu'elle ne veut pas prendre la place de personnes sans leur concertation préalable.

Michel Fournier propose que le vote se limite à la désignation des 5 élus du CCAS et que les noms des 5 personnes bénévoles soient validés lors d'un prochain conseil. Il souligne que plusieurs représentations à divers organismes figuraient au sein du CCAS (UDAF, Handicap, personnes âgées, insertion, association caritative, expertise sociale) »

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C C A S)

Membre
M. DAUZAT Christian
Mme BRESSON Séverine
Mme SOUBEYROUX Valérie
M. CHABRIER Michel
Mme BARGHOUT Christine

### COMMISSION "OUVERTURE DES PLIS" M14

Membre titulaire	Membre suppléant
M. PASCANET Serge	M. FOURNIER Michel
M. LAURENDEAU Patrick	Mme SALA Géraldine
M. JENTHON Thierry	Mme ROUGIER Mireille

### COMMISSION "OUVERTURE DES PLIS" M49 (loi sapin)

Membre titulaire	Membre suppléant
M. FOURNIER Michel	M. PASCANET Serge
M. LAURENDEAU Patrick	Mme SALA Géraldine
M. JENTHON Thierry	Mme ROUGIER Mireille

### O G E C

Membre titulaire	Membre suppléant
Mme BASSE Corinne	Mme SOUBEYROUX Valérie

### CENTRE COMMUNAL D'ANIMATION "C C A"

Membre titulaire
Mme GARCIA Amélia
Mme DE SOUSA Sandra
Mme BARGHOUT Christine
Mme PARET Christine

## REVISION DES LISTES ELECTORALES

Membre titulaire
M. GOUTTESOULARD Stéphane
Mme PARET Christine
M. CHABRIER Michel

## CENTRE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (C N A S)

Membre titulaire
Mme SALA Géraldine

## ASA "LIMAGNE NOIRE"

Membre titulaire
M. QUANTIN Hugues

## MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

Membre titulaire	Membre suppléant
Mme BRESSON Séverine	Mme SOUBEYROUX Valérie

## ASSOCIATION "LES HAIES DU PUY DE DOME"

Membre titulaire	Membre suppléant
M. QUANTIN Hugues	Mme BARGHOUT Christine

## COMICE AGRICOLE

Membre titulaire
M. QUANTIN Hugues

### TRAVAUX ECOLE : avenants

Dans le cadre des travaux « Extension et rénovation d'une école communale », il convient de réaliser des travaux complémentaires.

- D'AVERSA : reprise structure de la toiture du préau pour un montant de :1 307.84 € HT soit 1 569.40 € TTC.

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents.

- CHARTRON : réalisation d'un plafond coupe-feu dans la salle de classe CM3 : un montant de 2 879.37 € HT soit 3 445.86 € TTC.

**VOTE : Pour** à l'unanimité des présents.

- MEUNIER MARNAT : caisson volets roulants : pour un montant de 1 320.00 € HT soit 1 584.00 € TTC.

**VOTE : Pour** à l'unanimité des présents.

- TYLINSKI :

Asservissement porte recouplement couloir A1	402.00 € HT
Réalimentation escalier des communs logements	1 718.00 € HT
Modification du cheminement d'alimentation	250.00 € HT

pour un montant de : 2 522.00 € HT soit 2 844.00 € TTC

**VOTE : Pour** à l'unanimité des présents.

- FAUGERE : reprise planchers bois + charpente dans la garderie : pour un montant de 1 271.00 € HT soit 1 525.20 € TTC.

**VOTE : Pour** à l'unanimité des présents.

- WC LOC : travaux complémentaires

Des sanitaires dédiés aux classes du primaire de l'école sont inaccessibles. Pour le bon fonctionnement de l'école, il convient de renouveler la location des sanitaires.

M. le Maire propose de retenir la proposition de la société WC LOC :

période	montant
du 01/03 au 16/03/2014	206.56 € TTC
du 17/03 au 28/03/2014	154.92 € TTC
du 29/03 au 12/04/2014	180.73 € TTC

**VOTE : Pour** à l'unanimité des présents.

**EPF/Smaf** : autorisation signature représentant (parcelles AC 131 et 267)

En date du 21 février 2014, le conseil municipal a délibéré sur le rachat des parcelles AC 131 et 267 acquises par l'EPF Smaf pour le compte de la commune.

Il convient d'autoriser M. le Maire ou son représentant M. DAUZAT Christian, 1er adjoint, à signer tout document relatif à cette procédure.

**VOTE : Pour** à l'unanimité des présents.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur GOUTTESOULARD Stéphane précise qu'il est impératif que toutes informations émanant des membres du conseil municipal à publier sur le site internet de la commune soient adressées au préalable aux adjoints. Ces derniers les transmettront directement au responsable de la commission communication



Dates à retenir :

- 12 avril Remise de coupes Tournoi Tennis et Loisirs
- 13 avril Puce de printemps
- 15 avril Comice Agricole
- 17 avril à 14 h Natura 2000 salle rue du Couvent
- 17 avril à 17h30 réunion avec le sous-préfet à Riom
- 18 avril à 14 h Réunion salle du Gallion à Gerzat (Conseil général)
- 24 avril à 20 h Conseil municipal : vote du budget

La séance est levée à 21 heures 30 minutes.

**DÉLIBÉRATIONS**


**LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL - Signatures**

<b>NOM PRENOM</b>	<b>SIGNATURE</b>
ARNAUD David	
BARGHOUT Christine	
BASSE Corinne	
BRESSON Séverine	
CHABRIER Michel	
DAUZAT Christian	
DE SOUSA Sandra	
FOURNIER Michel	

GARCIA Amélia	
GOUTTESOULARD Stéphane	
HEBRARD Jean-Pierre	
JENTHON Thierry	
LAURENDEAU Patrick	
PARET Christine	
PASCANET Serge	
QUANTIN Hugues	
ROUGIER Mireille	
SALA Géraldine	
SOUBEYROUX Valérie	